



Le syndicat scolaire des sept lieux

Le syndicat scolaire des sept lieux qui regroupe les communes de La Haye d'Ectot, Fierville les Mines, Le Mesnil, Saint Maurice en Cotentin, Saint Pierre d'Arthéglise, Saint Georges de la Rivière et Saint Jean de la Rivière a pour mission d'assurer le fonctionnement des services scolaires et de la restauration scolaire. Implanté au cœur de l'école des sept lieux à Saint Maurice en Cotentin, il est administré par quatorze élus issus chacun des conseils municipaux des sept communes adhérentes. Les recettes du syndicat scolaire comprennent uniquement la contribution des communes associées, les communes hors périmètre dont les enfants sont scolarisés à l'école des sept lieux participent au prorata du nombre d'enfants inscrits.

Projets réalisés en 2025 :

- Mise en place d'un portillon de sécurité.
- Changement des radiateurs de la cantine.

Projets d'investissement 2024/2025 du syndicat à l'étude :

- Réfection du pignon des classes de maternelle
- Mise en place d'un système de plan particulier de mise en sûreté (PPMS)
- Changement du four de la cantine
- Relance de la ventilation double flux de la cantine.

La présidente,
Marie-Josèphe LECRES
Présidente du syndicat scolaire